

AVRIL 2017



AVERNES

Bulletin municipal

Le mot du Maire

Avril c'est l'heure des bilans. Le bilan pour l'année 2016 est le suivant :

Pour le budget de la commune :

• Excédent de trésorerie de fonctionnement	431 087 €
• Déficit de trésorerie en investissement	- 38 407 €
	Total = 392 679 €

Pour le budget de l'assainissement :

• Excédent de trésorerie en fonctionnement	92 110 €
• Excédent de trésorerie en investissement	33 435 €
	Total = 125 546 €

SOMMAIRE

1. Le mot du Maire
2. Actualités de la commune
3. En bref
4. Les actions de la commune 2016
5. Les actions prévisionnelles de la commune en 2017
6. Etat civil
7. Agenda
8. Coin Culture
9. Environnement
10. Nos artisans à l'honneur
11. Aavernes avant et après

La situation financière est bonne, malgré tous les projets que nous avons réalisés en 2016 (voir bulletin municipal de janvier 2017).

Dans le bulletin municipal de début d'année je vous ai présenté tous les projets 2017 et leur financement. Malgré tous les délais administratifs qui nous sont imposés, beaucoup de projets sont en bonne voie.

En 2017, le Conseil Municipal a décidé de geler les taux d'imposition (taxe d'habitation, foncière, ...), ce ne sera pas le cas de la Communauté de Communes, ni du département.

Le 18 juin, jour de deuxième tour des élections des députés, c'est la Brocante de notre village. Pour réaliser ces deux événements, nous avons besoin de bénévoles. Ceux qui souhaitent nous aider peuvent proposer leur aide, par mail à la mairie. Merci d'avance !

Nous vivons dans un village rural, dans le Vexin. Nous sommes entourés de forêts, de champs. Le paysage d'avril est magnifique, nous assistons à un mariage de couleur jaune (champs de colza) et de couleurs vertes avec des nuances plus ou moins claires. Nous avons la chance de vivre dans cette nature. RESPECTONS LA !

Ne jetez pas de déchets au sol.

Ramassez ceux qui y sont.

Nettoyez vos trottoirs.

Respectez vos voisins en ne faisant pas de feux.

Respectez l'eau, elle devient rare et chère.

Je vous souhaite de passer un bon printemps.

Le Maire d'Aavernes, Daniel BAILLEUX

Actualités de la commune

Jazz à Avernès le 22 janvier



« J'aime Bessie Smith pour son côté brut, ses histoires crues, ses textes qui racontent le quotidien, et pour son chant sans artifice, qui se fout de l'élégance ou de la sophistication des notes pour aller à l'essentiel, et passer le message de la vie », explique Sarah Lenka qui a préféré à l'aube de ses vingt ans, renoncer aux Beaux-Arts pour partir à Londres intégrer une école de musique et faire, à son insu, le choix du jazz, bouleversée par la tragique vie d'une autre grande voix afro-américaine, Billie Holiday (...). Changeant de registre par rapport à ses albums passés, entourée d'une équipe renouvelée, Sarah Lenka ravive l'esprit gouailleur et endiablé de Bessie Smith, comme elle sait aussi en extraire la mélancolie passagère et l'ironie amère. Autour de la contrebasse de Manuel Marchès, avec les guitares croisées de Fabien Mornet et Taoufik Farah, qui usent aussi du banjo ou du dobro pour donner à ce répertoire les couleurs de l'Americana, dans une veine folk/pop, elle sait aussi revenir aux racines du blues et, parfois, au jazz canaille des origines, lorsque la trompette de Malo Mazurié et ses sourdines viennent caresser sa voix. Totalement ré-arrangées par le groupe, débarrassées de leurs rides, les chansons de Bessie trouvent sous la voix de Sarah une résonance originale et semblent avoir été écrites pour elle tant, lorsqu'elle les interprète, elles semblent lui coller à la peau.

Philippe Bessodes

Journée Bien Être de l'ASLA le 12 mars



L'ASLA, Association Sport et Loisirs d'Avernès, a réédité sa journée Bien Être ce dimanche 12 mars. Cette année, nous avons investi la salle polyvalente, transformée en salle de soin avec cabines individuelles (massages, réflexologie, technique neuro-cutanée...), et la

Bibliothèque pour accueillir les conférences et les démonstrations nécessitant un environnement calme (yoga, hypnothérapie, sophrologie...). En salle Joseph Kessel, 20 professionnels étaient présents pour délivrer conseils, produits et services sur le thème du Bien Être pour soi. Les nouveautés de cette année : conseil en relooking, atelier dessin, découvrir ses potentiels pour décider librement de ses choix, voyage gourmand à la rencontre de vos sens... et toujours les très attendus conseils en diététique, le pilâtes, l'aromathérapie, les huiles essentielles... Le programme complet est sur aslablog.wordpress.com, un bon aperçu pour l'année prochaine !
Marie-Laure Tarlier

Commémorations du 19 mars



Le 19 mars 2017 nous avons commémoré le 55^{ème} anniversaire de la signature des accords d'Evian, mettant fin à la guerre d'Algérie en présence de nos élus de la commune, Mme Patricia Furlan, M. Christian Le Hetet, M. Christian Marchand Tardif, de Mr René Lockoki Président de la Fédération du canton de Vigny, de son Porte drapeau, de Mr Robert Perrez Président de l'Association de Seraincourt, de son Porte drapeau et des porte-drapeaux de Frémainville et d'Avernès. A l'issue de la cérémonie, nous avons invité les participants à nous rejoindre Salle Joseph Kessel devant le verre de l'amitié.
Marcel Jorion, Président.

Le P'tit Festival (photos en première page)

Pour cette 3^{ème} édition, plus de 300 spectateurs ont assisté à 4 spectacles et 2 projections cinéma ! Remercions nos partenaires, le Théâtre de l'Usine, la CCVC, Frémainville et Gadancourt, sans qui nous n'aurions pu présenter autant de spectacles de qualité. Le coût total pour la mairie (1453€) représente à peine le prix d'un spectacle ... Merci aussi à Stefan Leyshon et Patrick Bosc pour les efforts qu'ils ont déployés (tant techniques que financiers) pour présenter leur "Dîner Secret" à Avernès.

Merci aussi à Chantale Vincent-Diez et Françoise Tostain pour la qualité de leur représentation "Sous l'Pont des Z'arts".

Enfin, merci à tous les spectateurs qui sont venus soutenir le P'tit Festival.

C'est avec plaisir que nous vous annonçons d'ores et déjà la 4^{ème} édition (prévue pour mars 2018 - nous vous communiquerons le programme et les dates précises dès que possible) !

David Lesné

Journée Tai Chi à Aavernes le 15 avril

Le Samedi 15 avril, l'association « Ancre de Chine » de Frémainville a eu l'immense privilège de recevoir dans la salle Joseph Kessel d'Aavernes, Maître Jun Li venue tout droit de Chine, où elle enseigne les arts martiaux à l'Université de Huangshan. Elle est également Professeure et arbitre national de Kung Fu.



Maître Li, accompagnée de sa fille, a rencontré les élèves de Madame Consiglia Vicente, professeure de Tai Chi, pour pratiquer ensemble. L'association regroupe des adhérents de Paris Bercy, Chars et Frémainville dont plusieurs Avernois. Tous ont été impressionnés par la technique de Maître Li alliant élégance et puissance.

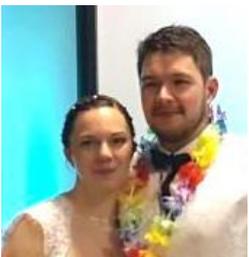
Le palmarès de Maître Li est étourdissant : Agée de 43 ans elle est née dans une famille pratiquant le Kung Fu et a commencé très jeune avec son père et son grand père qui fut un maître de cet art. Plusieurs fois championne et double championne en 2010, 2011, 2012, 2013, 2014 et 2016. Parmi de nombreux titres, on peut citer : Championne de Boxe et d'épée aux festivals internationaux d'Arts Martiaux en 2008 et 2010 ; Vice-championne en 2010 lors du 4ème festival mondial d'arts martiaux et lors des 6ème Jeux nationaux, etc. La liste est longue... très longue.

Après un cours de trois heures, les élèves ont pu admirer leur professeure et Maître LI lors d'une démonstration sur musique chinoise. Ils n'oublieront pas ce moment DE PURE MAGIE

Conscients qu'ils vivaient un moment privilégié, tous se rappelleront le sourire éclatant de Maître LI et de sa fille, ainsi que de toutes ces bonnes ondes positives échangées. Pour remercier la Mairie d'Aavernes, Maître Li a tenu à remettre une banderole rédigée en chinois à la commune en souvenir de ce moment chaleureux qui s'est terminé par un sympathique repas.

Patricia Furlan

Le secrétariat de la mairie se renouvelle



L'équipe municipale souhaite la bienvenue à Chrystèle Imhoff et Christelle Rondeau qui rejoignent l'équipe de la mairie en tant que secrétaire et comptable, et félicite Gwennaëlle Taunin Paillier qui s'est mariée le 25 février à Rosay sur Lieurre (27).

« Nous sommes très heureuses de rejoindre les effectifs de la mairie d'Aavernes et la dynamique équipe

municipale. Nous avons choisi de venir travailler à Aavernes car nous sommes très attachées à la ruralité et au service public de proximité.

Nos missions au sein de la mairie sont d'être, avec Gwennaëlle, des collaboratrices directes du maire et des élus, d'exécuter les décisions du conseil municipal, d'assurer la gestion du bureau de Poste, l'accueil de la mairie et de répondre aux demandes des habitants.

Nous remercions Gwennaëlle et les autres agents, ainsi que les élus qui se sont rendus très disponibles pour que nous prenions rapidement nos marques.

En attendant d'avoir le plaisir de vous rencontrer, nous vous souhaitons un très beau printemps ! »

Chrystèle Imhoff et Christelle Rondeau



Loto de l'APEB

Le traditionnel Loto de l'Association des Parents de l'Ecole du Bourg a réuni plus d'une centaine de participants le 22 avril dans la salle Joseph Kessel, et qui se sont partagés les nombreux lots à gagner d'une valeur totale supérieure à 2000 euros, le tout dans une ambiance très conviviale.

En bref

Brocante d'Aavernes

La brocante aura lieu le 18 juin. Comme chaque année, elle accueillera plusieurs centaines d'exposants et des milliers de visiteurs. Pour organiser cet événement et contribuer à sa réussite, la commune a besoin de toutes les bonnes volontés disponibles. Cette année en particulier, le plan Vigipirate nous impose une surveillance des quatre entrées de la brocante toute la journée du dimanche 18 juin. Vous êtes invités à vous faire connaître auprès de la mairie si vous acceptez de donner une ou deux heures de votre temps pour aider à l'organisation de ce grand événement. D'avance merci.



Jeux intervillages le 13 mai à Frémainville

Pour la troisième année consécutive Aavernes participe à ce formidable moment de partage et de compétition, alors si tu as entre 7 et 16 ans, viens représenter AVERNES avec tes copains et copines. Avec cette année comme objectif la victoire bien sûr !

Nous avons également besoin d'adultes pour encadrer nos équipes. Tous les renseignements et inscriptions sont disponibles en Mairie. A bientôt.



Pétanque

Le Foyer rural donne rendez-vous à tous les boulistes débutants ou chevronnés sur le terrain de pétanque agrandi pour l'occasion les dimanches 30 avril, 14 et 28 mai, 11 et 25 juin et 9 septembre à partir de 14h00.

Services de la Poste

Comme vous avez pu le constater le bureau de poste d'Avernes est définitivement fermé et vidé.

Le Conseil Municipal a pris la décision d'ouvrir une agence postale au sein de la Mairie, donc nous avons choisi de garder les services de la Poste dans notre village. Et pour cela nous allons transformer l'accueil actuel de la Mairie en un double accueil de la Mairie et de la Poste.

Dans un premier temps, dès le 9 Mai, l'accueil Mairie déménagera, provisoirement, dans la salle du conseil et vous accueillera aux mêmes horaires pour les mêmes services. Nous commencerons les travaux dans l'accueil actuel par la remise à neuf du parquet en le ponçant et en le vernissant. Un temps de séchage est nécessaire, c'est pourquoi les travaux de peinture des murs et l'installation des comptoirs d'accueils Mairie et Poste ne seront effectués qu'à partir du 22 Mai.

La partie installation électrique et informatique suivra dans la perspective d'une ouverture au public début Juin. L'accueil Poste sera ouvert aux horaires suivants :

- Lundi et Vendredi de 11h à 12h et de 16h à 18h
- Mardi et Jeudi de 16h à 18h
- Samedi de 10h à 12h.

A noter qu'en fonction de la demande, les horaires pourraient être modifiés.

Plan Local d'Urbanisme

Le groupe de travail avance à petits pas sur l'écriture du PLU. Le projet sera présenté en réunion aux Personnes Publiques Associées (Préfet, Cci, Conseil régional, Conseil départemental, Chambre des Métiers, Syndicat des Transports, Chambre Agriculture, SIBVOM, CCVC, M. Bellon, ...). Tous les représentants vont apporter des modifications à ce projet que la commission PLU doit prendre en compte.

Au cours du deuxième trimestre 2017, vous pourrez donner votre avis, faire vos remarques au cours de l'enquête publique, en mairie. Fin juin 2017, le Conseil Municipal se prononcera pour valider ou non le PLU.

Depuis le 28 mars 2017, pendant la période de transition entre le POS qui n'existe plus et le PLU qui n'existe pas, nous sommes en RNU (Règlement National d'Urbanisme). Toutes demandes de travaux, de permis de construire sont menées par les services instructeurs des collectivités mais soumises à un avis conforme du préfet. Pour de plus amples précisions, venez en mairie aux heures d'ouverture.

Lancement d'une boîte à idées

Vous avez une idée pour améliorer la qualité de vie dans notre village? Exprimez votre solution dans la BOITE A IDEES d'Avernes. Son fonctionnement se déroule en deux phases :

Tout d'abord la collecte des idées. Chaque habitant peut déposer à tout moment en mairie une idée d'amélioration pour notre village, même si elle peut sembler mineure. Puis la phase d'exploitation. L'équipe municipale centralise vos idées, les distribue aux commissions concernées en fonction des domaines. Celles-ci étudient la faisabilité, valident, définissent les modalités et coordonnent l'exécution des actions.

Les idées collectées, celles sélectionnées ainsi que l'avancement des actions seront régulièrement communiqués, notamment sur le site de la mairie www.avernes95.fr.

Venez dès à présent exprimer toutes vos idées, en ajoutant éventuellement si vous souhaitez participer à la réalisation via une action individuelle, collective ou collaborative. Un habitant a déjà émis la première idée et proposé son aide pour remettre en état et repeindre les jeux du parc pour enfants.

Les actions de la commune 2016

Compte administratif de la commune

Budget de fonctionnement 2016	
Dépenses	569 235,29 €
Recettes	591 858,16 €
Excédent sur 2016	22 622,87 €
Excédent antérieur au 31 dec 2015	408 464,51 €
Excédent de fonctionnement au 31/12/2015	431 087,38 €

Investissement 2016	
Dépenses	330 588,50 €
Recettes	296 202,13 €
Déficit 2016	- 34 386,37 €
Excédent antérieur au 31 dec 2015	-4 021,49€
Déficit d'investissement au 31/12/2016	- 38 407,86 €

Résultat global de clôture	
	392 679,52 €

Projet de report au budget prévisionnel 2017	
Fonctionnement recettes (au 31/12/2016)	392 679,52 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	38 407,86 €

Principaux postes de charge :	Coûts	%
Primes d'Assurances	15 427 €	2,7%
Salaires + Charges	175 273 €	30,8%
Cotisation Pompiers	12 870 €	2,2%
Contributions aux Syndicats	33 894€	6,0%
Prélèvement par l'Etat pour FNGIR	63 874 €	11,2%
Prélèvement par l'Etat pour FPIC	12 407 €	2,2%
Eclairage public	11 573 €	2,0%
Fuel chauffage	7 969 €	1,4%
Gaz chauffage	9 851 €	1,7%
Entretien voies (enfouissement lignes)	2 416 €	0,4%
Nettoyage locaux école	24 008 €	4,2%
Achat repas cantine	25 829 €	4,5%
Entretien Bâtiments	5 825 €	1,0%

(1) FNGIR : Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources
(2) FPIC : Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal

Principaux postes de recette :	Recettes	%
Versement de l'Etat (DGF)	93 518 €	15,5%
Recettes Taxes d'Habitation	183 064 €	30,9%
Recettes Taxes Foncières bâties	73 325 €	18,2%
Recettes Taxes Foncières non bâties	20 948 €	3,5%
Recettes CFE	12 506 €	2,1%
Total recettes fiscales	288 268 €	48,7%
Loyers Reçus + Charges	36 176 €	6,1%
Droits sur les ventes immobilières	36 940 €	6,2%
Subventions versées pour travaux	11 750 €	2,0%

Coûts des principales activités :	Coûts	%
Entretien Voirie	18 936 €	3,3 %
Entretien Espace Vert	18 974 €	3,3%
Cantine	22 936 €	4,0%
Garderie	14 274 €	2,5%
Ecole	64 210 €	11,3%
Etude	0	-
NAP	5 697 €	1,0%
Animations Village	6 473 €	1,1%
Eclairage Public	11 573 €	2,0%
Contributions aux Syndicats	33 894 €	6,4%

Compte administratif de l'assainissement

Exploitation 2016	
Dépenses	38 898,25 €
Recettes	65 629,83 €
Excédent sur 2016	26 731,58 €
Excédent antérieur au 31 dec 2015	65 379,28 €
Excédent de fonctionnement au 31 dec 2016	92 110,86 €

Investissement 2016	
Dépenses	18 014,27 €
Recettes	21 798,15 €
Excédent sur 2016	3 783,88 €
Excédent antérieur au 31 dec 2015	29 651,51 €
Excédent d'investissement au 31/12/2016	33 345,39 €

Résultat global de clôture	125 546,25 €
----------------------------	--------------

Projet de report au budget prévisionnel 2017	
Fonctionnement recettes (au 31/12/2014)	92 110,86 €
Investissement recettes	33 435,39 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	-

Les actions prévisionnelles de la commune en 2017

Budget prévisionnel pour l'assainissement

En 2017, une étude est en cours pour mesurer l'état de sécurité de notre station d'épuration. Cette étude déterminera les travaux à réaliser pour assurer sa pérennité ; ils seront connus fin 2017. En prévision de ces investissements obligatoires, la taxe d'assainissement est portée de 1,70 €/m³ à 2,00 €/m³ consommé.

Budget prévisionnel 2017 pour l'assainissement	
Fonctionnement	156 608,86 €
Investissement	61 998,00 €
Total	218 606,86 €

Budget prévisionnel 2017

Recettes de fonctionnement				
2013	2014	2015	2016	2017 (prévision)
554 569 €	561 965 €	580 863 €	591 858 €	545 518 €

Les subventions de l'Etat (DGF) sont une nouvelle fois en baisse : 85 507 € en 2017 au lieu de 93 518 € en 2016 soit une baisse de 8,6%. Malgré ces mauvaises nouvelles, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux de la fiscalité en 2017.

Investissements prévisionnels 2017

Investissements réalisés non réglés	Coût TTC	Subventions	Prêt	Autofinancement
Cimetière coté gauche	6 120			6 120
Sierc Théméricourt	8 000			8 000
Solde chauffage + étude	14 380			14 380
Total	28 500			28 500

Investissements engagés	Coût TTC	Subventions	Prêt	Autofinancement
Achat 7 rue de l'église	204 000		204 000	0
Achat balayeuse	10 000	3 000	17 000	300
Desherbeur thermique	500			
Benne 6 tonnes	7 000			
Broyeur	2 800			
Création bistrot + parking	250 000	150 000	100 000	0
Total	474 300	153 000	321 000	300

Investissements obligatoires	Coût TTC	Subventions	Prêt	Autofinancement
Travaux 7 rue de l'église	50 000		50 000	0
Travaux la Poste	14 000	14 000		0
S/Total	64 000	14 000	50 000	0

Remise aux normes élec	30 000	DETR ?	?	30 000
Remise aux normes groupe scolaire	7 725	3 251		4 474
Protection de l'église contre la foudre	3 000			3 000
S/Total	40 725	3 251	0	37 474

Accessibilité	9 590	DETR/Subv		9 590
Document unique travaux	4 000			4 000
PLU	16 000			16 000
S/Total	29 590	0	0	29 590

Bureautique (tel., ordi.)	5 000	0	0	5 000
Total	139 315	17 251	50 000	72 064

Investissements utiles	Coût TTC	Subventions	Prêt	Autofinancement
Peinture bâtiments	5 000			5 000
Mur droit cimetière	5 540	Subvention demandée au PNR		5 540
Mur orangerie	1 500			1 500
S/Total	12 040	0	0	12 040

Investissements utiles	Coût TTC	Subventions	Prêt	Autofinancement
Travaux terrains de sport et tennis	92 000	20 000	65 000	7 000
Achat voie ferrée	5 000			5 000
Signalétique	15 000			15 000
Matériel de scène	2 500			2 500
Barrières	7 500	4100		3 400
Bancs + poubelles	4 000			4 000
Total	138 040	24 100	65 000	48 940
Total global des investissements	780 155	194 351	436 000	149 804

Etat civil

Décès

- M. Marcel Grosse est décédé le 6 février 2017
- Mme Simone Blin est décédée le 5 mars 2017

Naissances

- Eléana Luprano est née le 5 février 2017
- Colline Louyer Croquette est née le 27 février 2017
- Julia Carzon est née le 16 mars 2017

Agenda

Date	Manifestation	Organisateur	Lieu
8 mai	Commémorations	Le Souvenir	J. Kessel
10 au 17 mai	Voyage au Tyrol	Amitié rencontre	
13 mai	Jeux intervillages	Comité des fêtes	Frémainville
20 & 21 mai	Soirée Cabaret	Foyer rural	J. Kessel
21 mai	Fête paroissiale		Cormeilles en Vexin
30 mai	Repas	Amitié rencontre	J. Kessel
31 mai	Fête des mères	Comité des fêtes	
10 et 11 juin	Pièces de théâtre	Atelier théâtre	J. Kessel
18 juin	Brocante d'Avernes	Comité des fêtes	
1 ^{er} juillet	Fête des années folles	Longuesse	Longuesse

Spectacle Cabaret

Toute la troupe du Cabaret du Foyer rural vous donne rendez-vous pour deux représentations exceptionnelles le samedi 20 mai à 20h30 et le dimanche 21 mai à 15h00 dans la salle Joseph Kessel. Pour tout renseignement, contacter le Foyer rural.

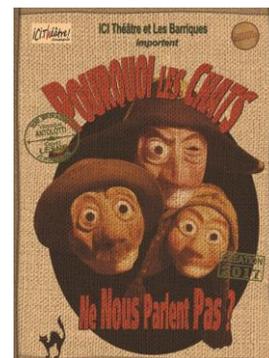
Fête paroissiale le 21 mai

Elle aura lieu à Cormeilles-en-Vexin à partir de 10h30. Venez nombreux passer un moment agréable à la Fête paroissiale. Thème 2017 : « Le Petit Prince ». 10h30 Messe suivie d'un apéritif offert, déjeuner, jeux puis tirage de la tombola. Pour tout autre renseignement concernant les besoins familiaux, la vie de la Paroisse, allez sur le site www.vexinenmarche.com, Presbytère de Us : tél 01 30 39 71 24, Contact : avemari@orange.fr

Ateliers théâtre les 10 et 11 juin !

- Atelier enfant (7-10 ans) : "Petite fable démocratique", d'après Stéphanie Tesson, samedi 10 juin dans l'après-midi (horaires à définir)
- Atelier ado (11-14ans) : "La Chorale", de Jean Paul Alègre, samedi 10 juin dans l'après-midi (horaires à définir)
- Atelier adulte, samedi 10 juin à 20h30, et dimanche 11 juin à 15h. "Le petit bavoire du colimaçon".

A noter : la compagnie ICI Théâtre prépare un spectacle jeune public, pour petits et grands à partir de 5 ans : "Pourquoi les chats ne nous parlent pas ?", texte de David Lesné, mis en scène et interprété par Véronique Antolotti et David Lesné, qui sera présenté au festival d'Avignon du 7 au 30 juillet. Avant de partir, le spectacle sera offert aux enfants de l'école du Bourg le vendredi 16 juin dans la journée, et une représentation ouverte à tous se tiendra le samedi 17 juin à 16h, salle Joseph Kessel.



Longuesse fête les années folles

Le 1^{er} juillet, Longuesse organise une fête autour du thème des années folles. Pour cette seconde édition, il est proposé de venir faire la fête, se retrouver autour d'une belle aventure et surtout se replonger dans le temps des années 1920-1930. Avernes participera en construisant un char. Pour tout renseignement, contacter le foyer rural.



Coin Culture



« Toute représentation théâtrale, tout festival de théâtre est un acte d'humanisme, un rempart contre la barbarie. » Jean Paul Alègre

Jean-Paul Alègre, auteur dramatique français, chevalier dans l'ordre des Arts et des Lettres, est un des auteurs vivants les plus joués en France. Il est également traduit dans une vingtaine de langues et présent dans plus de trente pays. Né à Perreux-sur-Marne, le 13 mai 1951, il étudie d'abord le théâtre aux États-Unis. De retour en France il suit le travail du théâtre du Soleil, avec Ariane Mnouchkine, où il participe à la production des spectacles 1789 et 1793. En 1970, il fonde sa compagnie qu'il baptise Théâtre du Fil d'Ariane (T.F.A.) en hommage à Ariane Mnouchkine. C'est en 1985 que le T.F.A. devient Compagnie Régionale d'Ile-de-France. Implanté au Perreux-sur-Marne et dans le département du Val-de-Marne, il présente ses spectacles et ses animations dans toute la France. En 2004, l'Académie Française lui attribue le Prix Émile Augier, et en 2006, il est élu président des Écrivains Associés du Théâtre (EAT), association qui regroupe

plus de 300 auteurs contemporains et qui est en train de faire évoluer le paysage théâtral en France.

En 2012, lors d'une visite au Japon pour assister à la création de Deux tickets pour le paradis, il est invité à Hiroshima où il rencontre le maire de la ville qui l'incite à écrire une pièce pour le 70ème anniversaire de l'explosion nucléaire, en prenant le parti de faire parler la rivière qui traverse la cité. Moi, Ota, rivière d'Hiroshima, est publiée en 2015.

Nombre de ses textes sont repris dans les livres scolaires et il fait l'objet de plusieurs études universitaires. Il est l'un des rares auteurs français vivants à être au programme du cours de littérature théâtrale de l'université de Harvard.

Le 14 février 2014, à Angles (Vendée) Jean-Paul Alègre inaugure un théâtre qui porte son nom.

A voir : La Chorale, présenté par l'atelier ado de la compagnie ICI Théâtre, le samedi 10 juin après-midi, salle Joseph Kessel.

La bibliothèque

Votre bibliothèque est toujours très active. Plusieurs événements sont prévus en 2017 :

- Un atelier peinture pour les enfants à partir de 6 ans se tiendra le samedi 6 mai de 14h à 16h. Celui-ci est gratuit, mais le nombre de place étant limité, l'inscription est obligatoire. En fonction du nombre d'enfants intéressés, nous organiserons un 2ème atelier de 16h à 18h. L'atelier sera animé par Marie-Hélène Giusti, artiste peintre et professeur à Frémainville. Elle proposera aux enfants de découvrir la peinture encre ou acrylique sur Robuskin, support hydrophobe en polyéthylène au toucher très doux, très lisse et délicat. C'est une nouvelle façon de peindre sans dessiner, en se laissant porter par la couleur et par son envie. Nous vous attendons nombreux.

- Une enquête policière interactive « Qui a tué Lemaure ? » sera proposée le week-end du 30 septembre-1er octobre. Vous pourrez venir jouer, seul ou en binôme, le rôle d'un enquêteur et devrez découvrir, à l'aide d'une tablette, qui est l'assassin. Cette animation très ludique est accessible à tous à partir de 10 ans. Les inscriptions seront obligatoires, un maximum de 3 enquêtes pouvant se dérouler en même temps. Des créneaux d'une heure vous seront proposés, le samedi entre 14h et 18h et le dimanche de 10h à 12H et de 14h à 17h.

- Pour les adultes, une rencontre-dédicace avec l'écrivain Valentine Goby, autour notamment de son dernier roman « Un paquebot dans les arbres » dont l'action se déroule dans le Vexin (La Roche-Guyon, Aincourt, Limay, Les Mureaux...). Cette rencontre est prévue le jeudi 30 novembre.

Les horaires d'ouverture ont été modifiés depuis janvier en raison de la trop faible fréquentation le mardi, ne justifiant pas la présence systématique de bénévoles. La bibliothèque est donc ouverte le vendredi de 16h00 à 18h30 et le samedi de 10h00 à 12h00.

Nous sommes néanmoins à votre écoute et sommes prêts à envisager de nouveaux créneaux d'ouverture qui correspondraient mieux à vos souhaits. N'hésitez pas à

nous en faire part de vive voix ou par mail (bibliotheque.avernes@orange.fr)

Un ordinateur est maintenant à disposition de ceux qui le souhaitent pendant les horaires d'ouverture, pour permettre des recherches sur Internet, des travaux spécifiques... Nous pouvons également envisager d'ouvrir l'accès à l'ordinateur sur rendez-vous en dehors des heures d'ouverture. N'hésitez pas à venir l'utiliser.

La mise en ligne de notre catalogue est par ailleurs en cours, pour permettre à ceux qui le souhaitent de consulter la liste des ouvrages disponibles et de réserver en ligne ceux qui les intéressent.

La bibliothèque renouvelle deux fois par an les ouvrages proposés qui nous sont prêtés par la bibliothèque départementale. Nous avons ainsi renouvelé une partie de nos ouvrages en février et vous disposez donc de nouvelles possibilités de lecture. Profitez-en pour venir nous rendre visite.

Nous bénéficions également d'un service de navette tous les 15 jours avec la bibliothèque départementale qui vous permet de commander des ouvrages spécifiques.

Réunions lectures : Nos rendez-vous mensuels durant lesquels nous échangeons sur nos lectures et nos coups de cœur, se poursuivent. Deux groupes se réunissent régulièrement : un jeudi après-midi et un lundi soir par mois (dates affichées à l'entrée de la bibliothèque et sur le site internet de la mairie). Vous y êtes les bienvenus si vous souhaitez y participer. Ces rencontres, très informelles, nous permettent d'échanger sur les livres que nous avons aimés et nous donnent des pistes pour de nouvelles lectures. Nul besoin d'avoir beaucoup lu ni de préparer de longs discours. Vous pouvez aussi venir seulement pour écouter. Christine Bessodes

Environnement

Analyse de l'eau à Aavernes au 17/03/17

Paramètres analytiques	Valeur	Référence de qualité
Ammonium (en NH4)	< 0,050 mg/L	< 0,1 mg/L
Bactéries et spores *	0 n/mL	
Chlore libre **	0,55 mg/LCl2	
Conductivité à 25°C	694 µS/cm	200 à 1100 µS/cm
Carbone organique total	0,5 mg/L	< 2 mg/L
Nitrates (en NO3)	36,3 mg/L	< 50,0 mg/L
Nitrites (NO2)	< 0,01 mg/L	< 0,50 mg/L
Entérocoques /100ml-MS	0 n/100mL	0 n/100mL
Escherichia coli /100ml -MF	0 n/100mL	0 n/100mL
Température de l'eau *	13,4 °C	< 25 °C
Turbidité néphélométrique	0,1 NFU	< 2 NFU
pH *	7,4 unités pH	6,5 à 9 unités pH
Atrazine déséthyl	0,092 µg/L	< 100 µg/L
Atrazine	0,018 µg/L	< 100 µg/L

* Bactéries aérobies revivifiables à 22°-68h (0n/mL), Bactéries aérobies revivifiables à 36°-44h (0n/mL), Bactéries et spores sulfito-réductrices (0n/mL), Bactéries coliformes (0n/mL)

** analyse faite sur le lieu du prélèvement

Conclusions sanitaires : Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Nos artisans à l'honneur Damien MELEIRO, DM Fermetures

Peu d'artisans font de la pose de fenêtres, car la tâche est physique et difficile à mener seul. Damien Meleiro, jeune entrepreneur avernois a choisi, lui, d'en faire son métier. DM Fermetures pose de fenêtres, mais pas seulement...

Après des études en Maintenance industriel à Chars, Damien Meleiro revient à la pose de fenêtre comme il le faisait avec son cousin depuis tout gamin. Les fenêtres, c'est une histoire de famille ! Certains en fabriquent, d'autres les posent ! Il passe de l'automobile aux huisseries en apprenant le métier de menuisier miroitier durant 5 ans auprès d'un artisan. Fort de son expérience formatrice, il décide de se mettre à son compte en février 2014.

Il se penche sur les démarches administratives pendant 3 mois et suit un stage à la chambre des métiers. Egalement épaulé par sa femme Cindy sur les tâches administratives, il consacre beaucoup de ses soirées aux factures et devis, comme de nombreux artisans qui réalisent eux-mêmes les chantiers pendant la journée.

Fenêtres, volets roulants, remplacement de velux, vérandas et pergolas, portails et automatismes en bois, PVC, alu ou acier... du sur mesure selon vos goûts et vos besoins.

Et comme si cela ne suffisait pas, Damien Meleiro travaille avec d'autres artisans en réseau et propose les

interventions des autres corps d'état complémentaires, tels que peinture pour les finitions ou des garde-corps en ferronnerie pour la touche finale des huisseries.

Des économies d'énergie et d'argent !

DM Fermetures est certifié « RGE éco artisan ». Le label RGE, Reconnu Garant de l'Environnement, identifie les professionnels compétents en matière d'efficacité énergétique. Cette reconnaissance officielle assure de remplir les conditions permettant aux particuliers de bénéficier des aides de l'Etat pour leurs travaux d'économies d'énergie.

Sur la rénovation, le particulier bénéficie d'une TVA à 5,5%. Sur le neuf, la TVA est de 20%, mais le particulier récupère 30% sur la fourniture en crédit d'impôts.

Adhérent CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment), Damien Meleiro est contrôlé régulièrement, garantissant ainsi la qualité de sa certification dans le long terme. Bien entendu, les travaux de fermeture sont couverts par une garantie décennale.

Damien intervient dans toute l'Île de France et chez tous les particuliers ! La qualité de son travail fait sa réputation et le bouche à oreille fait sa publicité.

Retrouvez Damien Meleiro sur Facebook, recherchez « DM fermetures » ou laissez un message au 09 86 25 86 70 quand Damien est sur les chantiers !

Prévoyez à l'avance, son cahier des charges est rempli pour les 4 mois à venir !

Marie-Laure Tarlier



Avernès avant et après



Bulletin municipal d'Avernès, Val d'Oise – Avril 2017

Mairie d'Avernès : tél : 01 30 39 20 13

email : mairie.avernes@orange.fr

site internet : www.avernes95.fr

Comité de rédaction : D. Bailleux, E. Hibon, S. Poulain Duval

Contributeurs : C. et P. Bessodes, P. Furlan, D. Lesné, M.L. Tarlier

Photos : C. Bessodes, R. Démard, E. Hibon

Impression : SaxoPrint